

RASTEAU

BULLETIN MUNICIPAL n°51 Juin 2023



Chères Rastellaines, chers Rastellains

Durant ce printemps, notre village a eu la chance d'accueillir de beaux événements à la fois culturels, gastronomiques et festifs dont les deux principaux ont été : la commémoration du 79^{ième} anniversaire de la mort du lieutenant Simpson, valeureux pilote, qui, après avoir traversé l'Atlantique est tombé sur le sol de Rasteau le 6 août 1944, et l'Escapade des Gourmets.

Pour le premier, le moment a été riche en émotions, aussi bien lors de la cérémonie sur la stèle du Plan de Dieu que celle sur la place de l'Apparent.

La bravoure et l'engagement dont a fait preuve ce lieutenant ont été salués. Et il a été rappelé à toutes et à tous que beaucoup sont tombés pour que revive enfin une France libre et que triomphe un jour les valeurs auxquelles

ils croyaient et auxquelles nous croyons : la paix, la justice, la liberté et la fraternité entre les hommes.

De plus, étaient présents à ces cérémonies, la famille de Robert Simpson ainsi que Messieurs Anthony Asterita et Steve Olds, représentants officiels des escadrons et groupes qui vinrent, sur le sol français, pour nous défendre et nous libérer, il y a 79 ans. Nous les remercions, encore, pour leur présence.

La journée fut animée grâce, notamment aux nombreux véhicules d'époque et aux passionnés en costume, et agréablement clôturée par une délicieuse paëlla concoctée par l'Association Sportive Rastellaine, avec aux marmites Stéphane Dumas, président de l'association.

Venons-en, maintenant, à l'Escapade des Gourmets, événement annuel majeur de la vie rastellaine. Cette journée gourmande et festive a été magnifique, l'une des plus belles depuis sa création il y a 23 ans. Je tiens à féliciter encore et encore Didier Charavin, son équipe et l'ensemble des bénévoles qui ont mis tout en œuvre pour faire de cette journée un moment de convivialité, de partage, de découvertes et de fête. Les vins de notre appellation ont été dignement mis à l'honneur et les visiteurs sont repartis ravis de cette balade dégustative dans notre cher vignoble et notre magnifique village. Et cette année sans une goutte de pluie !! Même le beau temps était au rendez-vous !!

Cette année, Terre de Lumière accueillait, en invité d'honneur, Philippe Candeloro, patineur et artiste, qui s'est agréablement plu à Rasteau, qui a joué le jeu en posant devant l'objectif, à de nombreuses reprises et qui a promis de revenir dans notre village fin novembre à l'occasion de la première édition des Rencontres Oeno-Littéraires.

En cette fin d'année scolaire, j'en profite également pour remercier grandement Madame Elodie Coudert, directrice de l'école, ainsi que l'ensemble de l'équipe éducative pour le travail remarquable qu'ils exercent auprès de nos enfants. De plus, cette année, les quatre classes de l'école ont eu la chance de partir à Palavas-les-Flots. Merci aux enseignantes pour l'organisation de cette super classe de mer et merci à l'ALCPE ainsi qu'aux autres généreux donateurs pour leur participation financière, sans laquelle ce magnifique projet n'aurait pu voir le jour.

Je remercie aussi les membres de l'ALCPE pour l'organisation, très réussie, de la fête de l'école. Le taureau était divin et l'ambiance festive !

En parlant de festivités, je ne peux que vous convier à participer à la fête votive organisée par la Rastellaine en Fête, les 7,8,9 et 10 juillet prochains. Axel Goliard et son équipe sont prêts pour que ce moment soit des plus convivial.

Cet été 2023 verra aussi le retour de la célèbre Nuit du Vin le 14 août. D'autres manifestations estivales animeront nos belles soirées et je vous invite à y participer.

La construction des nouveaux terrains de sport touche à sa fin et une ouverture des deux terrains de padel est prévue pour le mois de septembre. Alors : A vos raquettes !!!

Avant de terminer, je souhaite remercier, sincèrement, les habitantes et habitants du village qui, bénévolement et de leur propre initiative, participent activement à l'embellissement de Rasteau. Grand Merci !!

Enfin, je souhaite à toutes et à tous un très bon été et de belles vacances, à Rasteau ou ailleurs....

Prenez soin de vous.

Laurent ROBERT, Maire.

LA COMMEMORATION DU MEMORIAL DU PLAN DE DIEU

Dans la fraîcheur du petit matin de ce vendredi 21 avril, les abords du stade des « Deux Julien » avaient un air de camp militaire américain. Des tentes y avaient été plantées et, tout autour des véhicules de combat y étaient stationnés.

Cette vision a du rappeler, sans doute, aux plus anciens des souvenirs heureux du dénouement d'un conflit qui le fut beaucoup moins. Ce n'était, cependant, pas pour célébrer cette libération tant attendue que ces « militaires américains avaient pris possession du lieu, mais pour rendre hommage aux pilotes américains et français morts au combat sur le Plan de Dieu. Grâce aux membres du « 39^{ème} régiment des Riez et des Sarts, cette commémoration 2023 du mémorial du Plan de Dieu allait prendre une nouvelle dimension en rapport avec l'événement.

Parti le mercredi 19 de Belgique, le convoi de neuf véhicules anciens, transportés sur des remorques tractées par camion, était arrivé le jeudi 20 à Rasteau, sous la direction de Michaël Colinet, secrétaire de cette association du 39^{ème} régiment des Riez et des Sarts. C'est à la demande de notre maire, Laurent Robert, que Michaël a accepté de participer avec ses compagnons à cet événement. Un sacré déplacement qui n'aura, sans doute, pas du passer inaperçu avec un blindé half-track M3, un camion GMC, un 6x6 Dodge, un 4x4 Dodge, deux jeeps Wyllis, une moto Harley Davidson, une moto Peugeot P 112 de 1935 et une moto BMW allemande.



Une partie des véhicules en cours de chargement sur un camion remorque en vue du départ, mercredi, pour Rasteau, à 800 km !

Et donc, le samedi 22 avril à 9h30, le convoi s'est formé et s'ébranlait pour se rendre sur le lieu du Mémorial du Plan de Dieu. M. le Maire et quelques uns de ses adjoints avaient pris place dans les véhicules de tête. A l'initiative de M. Bonfils, le 39^{ème} avait été rejoint par six jeeps et un Dodge de l'Association *Authentic Old Cevenn's Jeep* et par Lucien Peyre au guidon de sa Motobécane qu'il a fort bien conservée et qui a ravi sa petite fille. C'étaient maintenant 15 véhicules qui prenaient la route et qui ne laissèrent pas indifférents les automobilistes qu'ils devaient croiser tout au long du parcours.



Un Maire heureux

et



un adjoint qui ne l'est pas moins



Lucien et sa Motobécane



Une infirmière en route vers le front



Une adjointe à l'offensive

Rendu sur le lieu du Mémorial, le convoi, au son des sirènes hurlantes, s'est rangé le long du chemin de St Pierre.

Cette année était particulière, voire même exceptionnelle, de par la présence de la famille du lieutenant Robert Simpson, abattu le 6 août 1944 à Rasteau. Aussi la municipalité avait-elle décidé de mettre à l'honneur ce valeureux pilote qui défendit notre territoire et c'est donc sous l'autorité de Laurent Robert, notre maire, et de la capitaine Krista Bible, de l'US Air Force représentant la mission américaine en France, qu'était placée la cérémonie.

Les officiels au nombre desquels nous comptons Mme la députée, M. le sénateur, Mme et Mrs les conseillers départementaux et régionaux de Vaucluse, M. le commandant de la base aérienne 115 et M. le commandant de gendarmerie prirent place autour du mémorial.

Autour de la stèle, drapeaux au pied, étaient alignés en ordre impeccable, les associations des anciens combattants déportés. Les troupes sous les armes étaient issues de la BA 115 d'Orange.

La cérémonie débuta par le discours du maire de Rasteau, Laurent Robert, puis celui du consul US fut lu par la capitaine Krista Bible.

Suivirent deux autres discours, le premier prononcé par M. Anthony Asterita du 49th Fighter Squadron (discours traduit par M. Courtine) ; le second par la famille de Robert Simpson.



Laurent Robert



La capitaine Krista Bible



M. Anthony Astérita assisté de M. Courtine

Chacun déposa une gerbe puis les sonneries aux morts de nos deux pays retentirent et une minute de silence fut observée. Les autorités civiles et militaires, accompagnées des présidents d'associations patriotiques saluèrent les porte-drapeaux.

Il était alors temps de reformer le convoi et de se rendre sur la place de l'Apparent à Rasteau.



Les jeeps de l'A O C J



Halph track M 3

Les véhicules du 39^{ème} régiment des Riézes et des Sarts et ceux de l'Authentic Old Cevenn's Jeep se rangèrent tout autour de la place.

La même cérémonie se déroula sur la place de notre village autour du monument aux morts sur lequel figure la plaque commémorative en l'honneur de Robert Simpson. Les rastellaines et rastellains étaient nombreux à assister à cette commémoration et l'émotion était palpable quand les hymnes furent interprétés par Mme Nathalie Nicaud, commandante de réserve de la BA 115, et par les enfants de notre école.



Puis l'ensemble des participants à cette très belle cérémonie ainsi que la population furent conviés à un vin d'honneur sous le préau de l'école.



L'association du 49th Fighter Squadron



Nos amis belges du 39^{ème} régiment

Enfin une délicieuse paëlla préparée par le chef Stéphane Dumas nous a réunis autour de deux grandes tables dressées sur la rue de la Poste.



Le chef à ses fourneaux



Une grande tablée



Une bien belle journée conclue par un échange de cadeaux entre nos amis américains et notre maire et bien arrosée* par Mickaël et ses hommes.

**avec modération (?)*

B.B d'après les notes de **Didier Charavin**, maître de protocole de cette cérémonie de commémoration.



Le 28 mai dernier a eu lieu la 22^{ème} Escapade des Gourmets de Rasteau. Plusieurs facteurs ont permis que cette Escapade soit l'une des plus belles.

Tout d'abord, le temps a été de notre côté car il a fait très beau ce jour-là, le repas fut très bon et la service rapide, entre autre au stand du plat chaud, aucun incident à signaler, aucun accident à déplorer. Félicitations aux **150** bénévoles, car c'est grâce à eux que notre Escapade a pu avoir lieu et qu'elle fait partie des plus belles de France sinon *La Plus Belle*.

Les 2000 places mises en ligne se sont vendues en moins de 72 heures, signe que notre Escapade prend de plus en plus de notoriété à travers la France et les pays frontaliers.



L'équipe de la « Viande » au grand complet



Notre invité d'honneur a apprécié le foie gras

En quelques chiffres nous avons mangé ce jour-là : 90 kg de Foie gras, 2000 flans de courgettes, 300 kg de roti de veau, 400 kg de pommes de terre, 550 picodons, autant de tommes de chèvre et 60 kg de Comté, pour terminer 6000 gâteaux de soirée et quelques 1000 cafés servis. Enfin 2000 bouteilles de vins de Rasteau ont été bues ainsi que 14 fûts de bière.



Les préparatifs du plat principal



De jeunes bénévoles heureux

Je terminerai par la vente de vin à Rasteau Bienvenue, le jour même et le lendemain de la manifestation, pour un montant qui a frôlé les 30 000€. Notre invité d'honneur était, cette année, Philippe Candeloro dont nous remercions l'amabilité et la bonne humeur qui l'ont fait se prêter aux très nombreux selfies demandés par tous. Que soient remerciés, aussi, tous les groupes de musiciens et d'artistes qui ont participé à cette grande fête.



Le théâtre, moment de pause ombragée à mi-parcours



Notre invité d'honneur en compagnie de Gladys

Encore un grand MERCI à toutes et à tous pour votre implication à tous les niveaux qui a fait que cette 22^{ème} Escapade fut une très, très belle réussite. Nous avons eu beaucoup de retours, le jour même, tous positifs ; les participants soulignaient le travail des bénévoles dans la joie et la bonne humeur, rendant la fête encore plus belle.

Didier Charavin président de Terres de Lumière

BILAN DE LA SAISON FOOTBALISTIQUE DE L'ASR

La saison de foot s'achève cette année avec le tournoi de sixte « Challenge BADOR ». Seize équipes ont répondu présentes pour cette journée qui s'est déroulée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur.

Un grand merci à tous les participants.

En ce qui concerne le bilan de la saison 2022/2023.

Les seniors finissent 3^{ème} de leur poule et demi-finalistes de la coupe « ROUMAGOUX ».

Les seniors féminines terminent également 3^{ème} de leur poule.

Pour nos équipes de jeunes :

Les U 18F terminent 3^{ème} et les U 15F, quant à elles, se positionnent à la 4^{ème} place de leur poule.

Les U 13F et U 11, pour leur part, se sont bien défendus durant toute la saison.



Nous tenons à remercier tous les dirigeants et les bénévoles qui ont été présents tout au long de cette saison. Merci, aussi, aux supportrices et supporters d'être derrière nos équipes chaque jour de compétition et de nous soutenir.



Stéphane Dumas, président de l'ASR

TOUTE L'ECOLE DE RASTEAU EN CLASSE DE MER !!

Les quatre classes de l'école ont connu les joies de la classe de mer. Les classes de CE et de CM de Mme Coudert et Mme Hecquet sont parties au centre PEP « le Grain de Sel » à Palavas-les-Flots du 5 au 9 juin. Elles ont été rejointes par les classes de PS/MS de Mme Roustan et celles de GS/CP de Mme Dechanoz.

Les plus grands ont pu s'initier au Kayak ou à la voile. Chacun a pu découvrir le littoral avec la visite du port de Palavas, du phare de la méditerranée et l'activité Land'art.

Les CE/CM ont pu bénéficier d'une journée à Aigues-Mortes tandis que les plus petits ont fait une promenade en bateau et ont clôturé leur séjour par la visite du Seaquarium du Grau du Roi.

Petits et grands sont revenus enchantés par leur voyage. Ce séjour n'aurait pu se faire sans l'aide des partenaires qui ont participé à son financement : la Mairie de Rasteau, l'ALCPE, le Lions Club, la Cave de Rasteau, l'Association de Chasse, l'Association du 3^{ème} Age, GAN Assurances et les familles.

Myriam Roustan



Sur le départ



A la queue leu leu



Départ vers le large



Et vogue la galère



Les dents de la mer



LE 16 JUIN LES PETITS RASTELLAINS AVAIENT ' TAUREAU '

Sitôt rentrés de Palavas les Flots nos petits écoliers devaient se mettre dans un autre bain et multiplier les répétitions de leur spectacle de fin d'année. Cette année le thème choisi était le métissage. Et, tour à tour, se sont succédé, sur scène, une chorale, des petits tahitiens, des surfeurs et des baigneuses, des pagayeurs, des écoliers turbulents, des danseurs. Tous nous ont offert un magnifique spectacle coloré, chantant et rythmé. Il faut souligner le travail remarquable de l'équipe des enseignantes et des assistants qui a permis ce très beau résultat et le tout sous la direction artistique de Christian Moulin (musicien, compositeur, répétiteur ...)

Puis, fin d'année oblige, M. le Maire et son adjointe à l'éducation ont procédé à une remise des prix et ont récompensé les élèves du CM2 qui poursuivront leurs études au collège à l'automne prochain.

Merci les enfants pour cette belle après-midi. !!



Mais la soirée n'était pas terminée puisque l'ALPCE avait choisi de nous régaler avec un succulent taureau à la broche qui rôtissait sur la place de l'Apparent depuis le matin. Mais les petits rastellains nous l'avaient bien dit : « *Aujourd'hui je peux pas j'ai taureau à la broche !!* » Nos compliments aux maîtres rôtisseurs et à tous les membres de cette dynamique association.

B.B

LE COMPOSTAGE (bis)

Depuis le 30 mai la municipalité et la Communauté des Communes ont mis à la disposition des rastellaines et des rastellains des bacs à compost. Ils ont été installés devant le hangar municipal.

L'utilisation de ces 3 bacs est simple : le premier : dans lequel vous déposez vos déchets organiques, le deuxième contient du broyat végétal et est équipé d'une pelle qui vous servira à verser de ce broyat sur vos déchets à chaque fois, le troisième est cadenassé et au seul usage du personnel municipal.

Déjà de jeunes rastellains en ont compris le principe écologique et surtout la double utilité : réduire ses déchets et produire un substrat fertilisant pour les plantations (fleurs ou potager).

Un exemple à suivre, celui de Jean, qui pourra récupérer du compost « mur » pour son jardin.



LE CHEMIN DES CHAPELLES EN PAYS VENTOUX (suite)

Dans la revue municipale précédente, n° 50, nous avons consacré un article au « Chemin des Chapelles » Deux de ces chapelles se situent sur le territoire de Rasteau, la Chapelle Saint-Didier et la Chapelle des Vignerons.

Que sait-on de ces chapelles ?

Dans ce numéro de la revue, intéressons-nous à la Chapelle Saint Didier située à l'extérieur du village, elle fut construite en 1631 pour conjurer l'épidémie de peste.

Dès sa construction, c'est un certain M. Marcel qui l'entretient et achète les ornements pour la célébration des offices avec l'argent des quêtes. Les comptes sont contrôlés par l'évêque.

Au XVIII^{ème} siècle, un autre rastellain, Esprit Girard, s'en occupe avec l'aide d'un certain Mathieu Blaye.



Au lendemain de la révolution, la chapelle subit des dégradations et sera restaurée par la Municipalité au XX^{ème} siècle, lui rendant son apparence originelle caractéristiques des chapelles votives provençales du XVII^{ème} siècle : la porte axée sur une voûte en berceau, la nef et le chœur séparés par un arc-diaphragme. Le chœur est non-absidial et couvert d'une coupole octogonale.

Sur la façade, le clocher-mur accueille une cloche sur laquelle sont gravés les noms du donateur de Jean-Pierre Laget, de la marraine Léontine Laget, du parrain Augustin Girard, du curé Luquet et du Maire Joseph Arnaud.

La chapelle est encore consacrée de nos jours. Une messe y est célébrée au moins une fois l'an pour l'Ascension.

Dans un prochain numéro du bulletin nous nous intéresserons à la Chapelle des Vignerons.

G.O. (d'après un document 'Réseau de Chapelles' d'Anais-Jeanne Jacotet-Navarro)



La Chapelle de St Didier



Intérieur de la Chapelle

RAPPEL LA PROPRETE DU VILLAGE EST L'AFFAIRE DE TOUS !

STOP AUX DEJECTIONS CANINES ! SOYEZ MAÎTRE DE LA PROPRETE

Malgré les efforts du service technique, nos trottoirs, nos rues et notre place de l'Apparent sont encore trop souvent jonchés de crottes de chiens.

Rappel : Il est fait obligation aux personnes accompagnées d'un chien de procéder immédiatement, par tout moyen approprié, au ramassage des déjections du dit chien.

Coût de ces incivilités : 125 €



RASTEAU, C'EST LE FOOT MAIS CE SERA AUSSI LE PADEL



Comme vous le précise notre Maire, dans son édito, dès le mois de septembre l'aménagement sportif, comprenant un terrain multisport et deux terrains de padel sera achevé. Cette très belle réalisation fait place à une ancienne structure devenue impraticable et dangereuse avec le temps. Il était donc impératif de remédier à cela et d'offrir aux rastellaines et aux rastellains un espace à la fois sportif et ludique avec un terrain multisport qui sera accessible à tous. Les détails de fonctionnement de l'ensemble seront communiqués ultérieurement dans notre numéro de septembre.

FÊTE VOTIVE RASTEAU

7-8-9-10
JUILLET 2023

La fête votive se déroule place de l'Apparent de Rasteau.
Manèges / baraque à frites du vendredi au lundi soir.
Buvette au "Café des 2 Gaby" tout au long de la fête.

Vendredi 7 Juillet

19h30 : LOTO PLEIN AIR organisé par l'AS Rasteau
(12€ les 3 / 20€ les 6)

21h30 : Concert avec le groupe "Duo Clairette"
pour animer la soirée ! Restauration sur place avec
MIKA PIZZA, MAISON GERO et BARAQUE À FRITES

Samedi 8 Juillet

15h : Concours de pétanque, inscription au Café des 2 Gaby
Doublette montée (5€/personne) - Gains (100€ + les mises)
19h30 : SOUPE AU PISTOU - Fromage, dessert, vin compris 22€
Repas organisé par l'AS Rasteau, soirée dansante "DJ Mat de Riv"
(Inscriptions limitées à 200 personnes au Café des 2 Gaby)

Dimanche 9 Juillet

15h : Concours de pétanque, inscription au Café des 2 Gaby
Doublette montée (5€/personne) - Gains (100€ + les mises)
18h : Concert à l'Église : musique Baroque Markus Hunninger
19h30 : BARBECUE DU COMITÉ DES FÊTES - Salade composée,
fromage, dessert et un verre de vin : 18€ (sans inscription)
avec en concert les "Namas Pamous"

Lundi 10 Juillet

15h : Concours de belote dans la cour de l'école
Doublette montée (5€/personne) - Gains (100€ + les mises)
20h : Repas organisé par la CONFRÉRIE DE L'ANDOUILLETTE
andouillette, frites, fromage, dessert : 20€,
avec le groupe "Behind the sun"
(inscriptions limitées à 100 personnes au Café des 2 Gaby)



A l'attention des nouveaux habitants de Rasteau :

En ouverture de la fête votive, M. le Maire convie tous les nouveaux arrivants à un apéritif de bienvenue servi sous le préau de l'école, le samedi 8 juillet.

A 11 h, rencontre avec M. le Maire et ses adjoints.

A 11h30, apéritif.

INFORMATIONS MUNICIPALES ... JUIN 2023

Du nouveau avec l'ouverture de la « Maison GERO ».



Pour notre plus grand plaisir, Anthony Prade, que nous retrouvons tous les mercredis derrière son étal de poissons et crustacés, a ouvert un restaurant, place de l'Apparent. A l'ombre des platanes, il nous propose une carte variée et renouvelée régulièrement à base de produits de la mer mais aussi de viande. Ouvert du mercredi au samedi.
Réservation au : 04 90 37 65 90

Du renouveau avec les deux frères Gabriel.

David et Gérard ont repris, depuis peu, la gérance du bar de Rasteau sous l'enseigne « Aux deux Gaby ».

Ils maintiennent, ainsi, l'existence de ce lieu de convivialité si cher aux Rastellaines et aux Rastellains depuis des décennies



DES NUMEROS A CONSERVER :

-Mairie tél. : 04 90 46 10 47 E-mail : mairie@rasteau.fr

Le secrétariat de la mairie vous accueille du lundi au jeudi de 8h à 12h (**fermé tous les après-midis**)

-Enlèvement des encombrants, les 1^{ier} et 3^{ième} mercredis du mois, prendre rendez-vous au : 07 52 06 24 94.

-Maison de Santé de Rasteau : 04 90 70 92 80 ou www.msp-rasteau.fr

-Gendarmerie de Vaison : 04 90 36 18 04 17 ou le 17

-Pompiers : 18 ou 112 par portable

-SAMU : 15

Recensement citoyen

Dès l'âge de 16 ans, chaque français doit faire le *recensement citoyen obligatoire* pour ensuite participer à la *journée défense et citoyenneté*. S'il ne fait pas ces démarches, il ne peut notamment pas s'inscrire aux examens et concours de l'Etat (permis de conduire, baccalauréat...) avant 25 ans.

Le recensement se fait à la mairie de la commune de votre domicile.

Inscriptions sur listes électorales

Les demandes d'inscription sur les listes électorales se font en ligne, à partir de 18 ans, sur le site : www.service-public.fr

Ce site vous permet, en outre, de savoir sur quelle liste vous êtes inscrit(e), de connaître l'adresse de votre bureau de vote ou votre numéro national d'électeur et de savoir si vous avez des procurations en cours.

Le P.L.U.

Vous pouvez le consulter en ligne sur le site de la mairie : www.rasteau.fr ou vous rendre sur le site www.geoportail-urbanisme.gouv.fr

L'Agence Nationale des Titres Sécurisés

L'ANTS vous accompagne au quotidien dans vos démarches et vos déplacements. Elle répond à vos questions concernant vos démarches en ligne : **certificat d'immatriculation** et **permis de conduire, passeports** et **cartes nationales d'identité**. Vous trouverez sur le site : www.ants.gouv.fr

Déclaration d'un meublé de tourisme

Il est obligatoire de déclarer votre meublé de tourisme ou de l'enregistrer en mairie sous peine d'être condamné à une amende non négligeable. Un formulaire adapté a été mis en place : Cerfa n° 14004*04 et peut être téléchargé sur le site www.vos-demarches.com.

Rappel de réglementations

Cimetière :

Nous rappelons que selon l'article 47 du règlement intérieur du cimetière :

- 1/ toute construction additionnelle (jardinière, dalle de propreté, vases, plaques...) reconnue gênante par la Municipalité devra être enlevée.
- 2/ la plantation d'arbres ou d'arbustes est interdite dans les allées et directement dans la terre. Ils devront obligatoirement être mis en pot et **ne pas prendre emprise sur les parties communes** ; en cas de manquement au règlement, la Municipalité fera procéder à leur enlèvement.

Débroussaillage :

Nous vous rappelons que l'obligation de débroussaillage et de maintien en état débroussaillé s'applique aux propriétaires de terrains situés à moins de 200 mètres des bois et forêts. Cette opération doit être réalisée autour de votre habitation sur une profondeur de 50 mètres, le long des voies d'accès à votre terrain (route, sentier, chemin privé) sur une profondeur de 10 mètres de part et d'autre de la voie. Elle est obligatoire dans les zones exposées au risque d'incendie.

LES RISQUES DE FEUX EN FORÊT

LUTTER CONTRE LES FORTES CHALEURS

Risque Feux de Forêt

ACCÈS RÉGLEMENTÉ

Access regulation
du 15 juin au 15 septembre
From June 15 to September 15

Pour connaître les conditions d'accès :
Daily information

 **04 28 31 77 11**
www.risque-prevention-incendie.fr/vaucluse/

Les contrevenants s'exposent à une amende de 135 €

En fonction du niveau de risque :

Risque « Vert » : accès et travaux possibles Access and works are authorized	
Risque « Jaune » : accès et travaux possibles, mais recommandés le matin. Access and works are authorized, preferably in the morning	
Risque « Rouge » : accès interdit toute la journée (sauf dérogation) ; travaux possibles de 5 h à 13 h Access prohibited all day, works authorized from 5 am to 1 pm	
Risque « Rouge E » : accès et travaux interdits toute la journée. Access and works prohibited all day	

Vous êtes dans le massif :
You are in the forest

<input type="radio"/> Bollène-Uchaux	<input type="radio"/> Mont-Ventoux
<input checked="" type="radio"/> Rasteau Cairanne	<input type="radio"/> Monts de Vaucluse
<input type="radio"/> Enclave des Papes	<input type="radio"/> Petit Luberon
<input type="radio"/> Vallée du Rhône	<input type="radio"/> Grand Luberon
<input type="radio"/> Plaines du Comtat	<input type="radio"/> Vallée d'Apt
<input type="radio"/> Dentelles de Montmirail et Collines du Pays Voconces	<input type="radio"/> Collines de basse Durance

Quel que soit le niveau de risque :

- Ne pas fumer
- Ne pas faire de feu
- Ne pas camper
- Ne pas circuler ou stationner sur les chemins forestiers

En cas d'incendie :

- Alerte les sapeurs pompiers en composant le 112. Attention aux limites du réseau.
- Soyez le plus précis possible sur votre localisation et sur ce que vous voyez.
- Éloignez vous de la zone incendiée et ne restez pas dans l'axe de propagation

 

PRÉFÈTE DE VAUCLUSE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

Pendant les fortes chaleurs

Protégez-vous

-  **RESTEZ AU FRAIS**
chez soi ou dans un lieu rafraîchi
-  **BUVEZ DE L'EAU**
sans attendre d'avoir soif
-  **Mouillez-vous le corps**
-  **Fermez les volets et fenêtres**
-  **Privilégiez les activités douces**
-  **Mangez frais et équilibré**
-  **Évitez l'alcool**
-  **Prenez des nouvelles des plus fragiles**

EN CAS DE MALAISE, APPELEZ LE 15

Pour plus d'informations :
0 800 06 66 66* (appel gratuit)
meteo.fr • #canicule

*Service à la clientèle de l'ONISSE, géré et financé par le préfet de la région de Provence-Alpes-Côte d'Azur.